

# L'acTU



ASNIÈRES-SUR-OISE  
*entre Nature et Histoire*

L'acTU n° 127 - Le Trait d'Union du mois d'octobre 2022

## La chronique de...

L'été se termine après un mois de septembre riche en festivités.



Quel plaisir de se rendre à des événements conviviaux qui rassemblent autour de thématiques diverses et variées : la labellisation de l'allée remarquable au parc de Touthville en collaboration avec le CMJ (Conseil Municipal Jeunes), Baillon Champêtre organisé par

Anim'Asnières en partenariat avec Co-Éducation Baillon. Cette fête a fait revivre le hameau de Baillon après ces deux années blanches. Ce fut un véritable succès : les adultes comme les enfants étaient ravis et tout le monde s'était donné rendez-vous sur la place Jules-Gautier pour

échanger, déguster de délicieuses moules frites et crêpes sur un fond sonore fort agréable et entraînant.

N'oublions pas nos sportifs qui ont participé à la Carnelloise qui est toujours un moment tant attendu.

Avec l'automne, faisons désormais place à dame nature et profitons-en pour écouter le brame du cerf accompagnés ou pas par les bénévoles de la SAB (Sauvegarde Asnières-Baillon).

Après trois ans d'absence, et pendant toutes les vacances scolaires d'octobre, les enfants et les adolescents pourront venir s'amuser à la fête foraine à Baillon.

La nature s'endort doucement avec ses magnifiques couleurs, à l'inverse de notre commune charmante et dynamique.

*Olivier Gal,  
conseiller municipal*



## Le billet de la rédaction

La commémoration de la victoire et de la paix le 11 novembre débutera par un dépôt de fleurs à Baillon et se terminera au monument aux morts rue d'Aval-Eau, en passant par les différents monuments commémoratifs de la commune. Le programme sera diffusé sur le site de la ville. La Cérémonie de la réussite terminera la matinée.



## À ne pas oublier

24 octobre

Limite d'inscription à Un enfant, un arbre (sur invitation)

6 novembre

Lamy'S Dog Educ : éducatrice canin et comportement

aliste, place de l'Église, de 10 h à 12 h

11 novembre

- Commémoration de la fin de la Première Guerre mondiale

- Cérémonie de la réussite



## Bienvenue au salon de coiffure L'Atelier 2 la beauté

Sandrine Rodrigues a racheté le salon de coiffure dans le quartier de la Manufacture. Depuis le 3 septembre, l'enseigne s'appelle désormais L'Atelier 2 la beauté.



Sandrine a tenu un salon à Aulnay-sous-Bois pendant dix ans, mais souhaitait se rapprocher de son domicile. Elle coiffe homme, femme et enfant, avec ou

sans rendez-vous et propose également maquillage, extension, chignon, etc.

2 rue de l'Atelier. Tél. : 01 34 72 51 49.

## Étude dirigée, deux enseignants ont rejoint l'équipe d'animateurs

L'étude dirigée est mise en place à l'école Blanche de Castille les lundis, mardis, jeudis et vendredis et s'adresse aux élèves du CP au CM2 de 16 h 30 à 18 h. Elle est encadrée par des animateurs de la commune. Depuis la rentrée de septembre, deux enseignants se sont proposés pour aider les enfants dans leurs devoirs.

## Bacheliers 2022, faites-vous connaître !

La municipalité d'Asnières-sur-Oise souhaite mettre à l'honneur les bacheliers de la commune en les conviant à la Cérémonie de la réussite le vendredi 11 novembre en fin de matinée en mairie afin de les encourager dans la poursuite de leurs études. Un bon cadeau sera remis à cette occasion, uniquement ce jour là.



Les inscriptions se font en ligne sur le site de la commune ou par mail à [communication@aso95.fr](mailto:communication@aso95.fr) en précisant les nom, prénom, adresse mail et numéro de téléphone et en joignant le relevé de notes ou le diplôme du baccalauréat (format PDF) ainsi qu'une pièce d'identité avant le 31 octobre.

## Aménagement de la place de l'Église

La piétonnisation complète de la place de l'Église avait été menée à titre expérimental puisque l'arrêté municipal était valable jusqu'au 30 septembre.

Après avoir consulté les commerçants, écouté les usagers et les vendeurs locaux présents le dimanche, la municipalité a ouvert, à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2022 et jusqu'au 30 avril 2023, la rue Pierre-Brossolette qui est en sens unique et limitée à 30 km/h. Chaque côté de cette voie a été végétalisé par les agents des Services techniques. Les deux



places de stationnement en zone bleue devant l'office de tourisme ont été transformées en arrêt-minute à la demande des commerçants limité à 15 minutes.

## Rappel des règles de circulation

La circulation est limitée à 30 km/h et la priorité à droite est en vigueur sur l'ensemble des rues de la commune. Une signalétique au sol et des panneaux le précisent aux entrées de ville.

Soyez vigilants !



## Zone bleue dans le quartier de la Manufacture

Les places en face de la Maison de santé sont passées en zone bleue pour faciliter l'accès à la patientèle. Le stationnement est limité à 1 h 30 avec pose du disque obligatoire.



## Ouverture de l'accueil de loisirs pour les prochaines petites vacances scolaires

Pour faire suite au sondage réalisé auprès des familles, dorénavant, l'accueil de loisirs sera ouvert la première semaine des petites vacances scolaires : Toussaint 2022, hiver (février), printemps (avril) et Toussaint 2023. L'accueil des enfants se fera toujours dans les locaux du périscolaire de l'école Blanche de Castille. L'inscription se fera pour l'ensemble de la semaine.



© Adobe Stock

## Des ateliers plébiscités par les seniors

Les dernières sessions de l'atelier Bien sur internet se sont déroulées courant septembre et octobre. Pour Laurence la formatrice, « les seniors ont de plus en plus besoin d'appréhender le numérique, que ce soit sur tablette ou sur Smartphone ».

Guylaine s'est inscrite afin « d'affronter ses craintes et d'être plus à l'aise avec la tablette et internet et être autonome dans les démarches quotidiennes ».

La commission sociale réfléchit à la mise en place de nouveaux ateliers, type mémoire ou équilibre, à destination des seniors de la commune.



## Un point par Henri Poirier en charge de l'élaboration de notre PLU

Actuellement, nous sommes en phase finale du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable).

Le PADD s'établit en plusieurs étapes : après le diagnostic, effectué par le bureau d'études, une période d'ébauche, de discussions, pendant laquelle toutes les propositions sont étudiées, modifiées, retirées, lors des comités techniques ; et en dernier, un PADD finalisé sera proposé au Conseil municipal du mois de novembre. Au cours de ces différentes étapes, chacun a pu s'exprimer.

Dernièrement, certains administrés se sont interrogés sur les dispositions du PADD ; qu'en est-il exactement ?

En matière de logements nouveaux, il est prévu à l'horizon 2040, seulement 44 logements se décomposant ainsi :

- 27 logements en friche industrielle partie « Gosset », l'autre partie Sud Delacoste fera l'objet d'une OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation) uniquement pour de l'activité artisanale ;
- 10 logements en diffus en zone urbaine (éventuelles divisions de terrain ou de logements existants) ;
- 7 logements en continuité du bâti de la rue des Frileuses et ruelle du Crocq.

Ce nombre de logements représente une augmentation de 3,48 % de l'actuel parc immobilier et 0,032 % de consommation des espaces naturels, forestiers et agricoles.

Il est également prévu sur la friche agricole rue des Gour-

deaux un équipement sportif respectant l'environnement naturel destiné à notre jeunesse scolaire et de club répondant aux besoins de plus de 1000 enfants : terrain de foot et couloir d'athlétisme. Cela permettra aussi d'éviter que cette friche soit régulièrement occupée par les gens du voyage avec les désagréments qui vont avec.

Cette réalisation représente une consommation de 0,16 % des espaces naturels, forestiers et agricoles de la commune. Au mois de mai, nous avons organisé une consultation des PPA (Personnes Publiques Associées), ABF (Architecte des Bâtiments de France), Inspection des Sites, PNR, divers services du Département, et également une association référencée de défense de l'environnement. L'échange a été fructueux, sincère, profitable, et nous n'avons recueilli aucune observation négative sur notre projet de PADD.

On peut comprendre que certains administrés s'activent pour la défense de leurs prés carrés, c'est humain, c'est leurs droits, mais cela ne représente pas la réalité, ni la vérité et encore moins l'intérêt général.

La loi Climat et résilience prévoit aucune consommation d'espaces naturels, forestiers et agricoles à l'horizon de 2050 avec une première étape en 2030. Notre proposition de PADD prépare la commune à cet objectif national.





## « 60 ans de Sophie la girafe » disponible à la vente

Le très beau livre d'Étienne Duchêne consacré à Sophie la girafe est disponible à la vente à l'office de tourisme communautaire, place de l'Église. Cet ouvrage de collection est sorti à l'occasion des 60 ans de ce jouet emblématique, créé et fabriqué à Asnières-sur-Oise, qui se vend à des millions d'exemplaires dans le monde entier. *60 ans, Sophie la girafe, format 24,5 x 33 cm. Prix public : 35 €.*



## Plantons le décor !

Pour la quatrième année consécutive, le parc naturel régional Oise - Pays de France propose l'opération Plantons le décor : vous pouvez passer une commande groupée d'arbres, arbustes, fruitiers, plantes grimpantes et semences potagères locales. Il suffit pour cela de vous connecter sur [www.plantonsledecor.fr](http://www.plantonsledecor.fr), de choisir les espèces et de les commander avant le 5 janvier 2023. La livraison se fera le 4 février à la Maison du Parc, à Orry-la-Ville.



## Deux nouveaux spécialistes au centre dentaire

Depuis le mois de septembre, deux médecins supplémentaires exercent au centre dentaire situé dans le quartier de la Manufacture : un orthodontiste, pour enfants et adultes, le Dr Stéphanie Alvarez, et un implantologue, le Dr Diogo Dacunha.

Les rendez-vous se prennent en ligne sur [doctolib.fr](http://doctolib.fr), sur place au 9 rue de l'Atelier ou par téléphone au 01 76 21 17 00.

## Faites-vous accompagner par Val d'Oise rénov'

Vous souhaitez réaliser des travaux de rénovation énergétique dans votre logement, mais vous ne savez pas comment vous y prendre ?



Faites-vous conseiller par Val d'Oise rénov'. Ce dispositif, proposé par le Département et France Rénov', en partenariat avec la C3PF, s'adresse à tous les propriétaires et aux copropriétés. Son objectif est de simplifier vos démarches. Vous disposez d'un accompagnement global et personnalisé du début à la fin du projet, de conseils sur les financements possibles, sur les professionnels avec lesquels travailler, ou encore sur les aspects juridiques.

Contactez le guichet unique au 01 30 32 83 15. Vous serez ensuite guidé et orienté vers les interlocuteurs dédiés.

## Le marché de Noël se profile...

Artisans, associations et commerçants asniérois, si vous souhaitez tenir un stand et participer au marché de Noël qui se tiendra les 3 et 4 décembre prochain place de l'Église, il suffira de vous connecter sur le site de la ville pour vous procurer le formulaire d'inscription.



## Connectez-vous à la page Facebook de la ville...

... et restez informés régulièrement. Vous y trouverez tout plein d'infos sur la vie municipale, les inscriptions qui concernent vos enfants, les collectes de sang, les annonces de manifestations organisées par la commune ou par les associations, des retours en images...

Déjà 1500 abonnés ! Rejoignez-nous !

[www.facebook.com/villeasnieressuroise](http://www.facebook.com/villeasnieressuroise)



## Invitation à Un Enfant, un arbre

La commission environnement et la SAB (Sauvegarde Asnières Baillon) convient les enfants nés en 2017 et leurs parents à planter un arbre sur le territoire de notre commune dans le cadre de « Un Enfant, un arbre, ils grandiront ensemble » le samedi 26 novembre à 11 h à Baillon.

Depuis 21 ans et 600 arbres plantés, Un Enfant, un arbre propose aux plus jeunes d'effectuer un geste symbolique et écocitoyen, cette opération leur permettant de laisser une trace qui leur servira de repère tout au long de leur vie. Les parents concernés recevront un courrier d'invitation. L'inscription se fera par un coupon-réponse à déposer en mairie ou à envoyer par mail à [communication@aso95.fr](mailto:communication@aso95.fr) avant le 24 octobre.



© Adobe Stock

## Que faire si vous découvrez un nid de frelons asiatiques

Avec la chute des feuilles en automne, les nids de frelons sont plus facilement visibles dans les arbres. Si vous en découvrez, surtout n'intervenez pas vous-même pour le détruire car le frelon asiatique devient agressif quand on s'approche de son nid. Faites intervenir un professionnel équipé et formé.



© Adobe Stock

Le site [fredon.fr](http://fredon.fr) répertorie les entreprises situées en Île-de-France, agréées et signataires d'une charte de bonnes pratiques, respectueuses de l'environnement, de la population et des opérateurs.

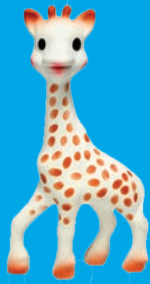
Le frelon asiatique est reconnaissable à son abdomen noir avec une écharpe jaune orangé et des pattes avec des chaussettes jaunes. Il est dangereux pour la biodiversité car ils s'attaquent aux ruches et tuent les abeilles. Il est très actif jusqu'au mois de décembre.

Plus d'infos sur [www.fredon.fr/idf/frelon-asiatique](http://www.fredon.fr/idf/frelon-asiatique), rubrique Gestion frelon.



## Où se trouve Sophie la girafe ?

Dans *L'Actu* du mois de septembre, j'aidais au passage des pommes en page 4 ! Et pour ce numéro, je suis toujours bien cachée. À vous de jouer !



## La nouvelle vie des déchets alimentaires

Le Conseil municipal a la volonté de participer au recyclage des déchets alimentaires. Sur l'année scolaire 2021-2022, les enfants (maternelle et primaire) et le personnel périscolaire de l'école Blanche de Castille ont trié 2 260 kg de déchets, pour un coût annuel de 1 100 €.

Déposés tout au long de la semaine dans le bac de la société ValOrbioCompost, ils ont été collectés chaque lundi matin et un bac propre et désinfecté est déposé en échange du bac sale. ValOrbioCompost réalise ensuite un contrôle du tri et évacue les éventuelles erreurs résiduelles (pot de yaourt, petite cuillère).

Les déchets alimentaires subissent ensuite une revalorisation par compostage afin de produire un amendement organique, de l'humus, très précieux pour les sols. Le compost facilite le développement racinaire, améliore le drainage de l'eau, accroît la vie biologique des sols et permet une diffusion lente d'éléments nutritifs.

Les efforts de tri quotidien des enfants ont ainsi participé à



© ValOrbioCompost

la production de 3 m<sup>3</sup> de compost normé qui a permis de revitaliser environ 400 m<sup>2</sup> de surface maraîchère en culture biologique.

L'école du Bois Bonnet à Baillon a été équipée cette année en bac ; les enfants participent donc également à la fabrication du compost.



## Installation d'une deuxième table de footvolley

Après le parc de Toutedville, c'est au tour du city park derrière l'Espace Josette-Jourde de voir arriver un nouvel équipement : une table de footvolley y a été posée le 12 septembre dernier. Pour le plus grand plaisir des jeunes amateurs de jeux de ballon.



## Les deux églises ouvertes à la visite

La journée du patrimoine, initialement prévue le samedi 17 septembre, s'est prolongée à l'initiative de Messieurs Gabali et Hervin jusqu'au dimanche soir. Un grand merci à ces deux personnes riches en connaissances sur nos deux églises et pour le temps qu'ils nous ont accordé à faire ces visites.



## La Carnelloise 2022

Un grand merci à tous pour votre participation à cette 7<sup>e</sup> édition de notre Carnelloise ! Un grand merci à nos 60 merveilleux bénévoles pour leur aide et leur bonne humeur, à nos partenaires et sponsors. Vous avez été 822 coureurs venus participer ce dimanche 18 septembre sur les trois courses. Une superbe réussite. Rendez-vous l'an prochain 17 septembre 2023 !



## Le grand rassemblement des mécaniques anciennes de retour

Environ 250 véhicules, de la voiture de prestige au tracteur agricole en passant par les petites voitures populaires, ont été exposés dans le parc de Toutedville le 25 septembre dernier, grâce à l'Amicale des mécaniques anciennes. Cette exposition a été appréciée par plus d'un millier de visiteurs.



## La nouvelle salle du restaurant Aux Bonnes M'Asnières inaugurée !

Dimanche 2 octobre, le restaurant situé place de l'Église a fêté l'ouverture de sa nouvelle salle. Les entreprises qui ont participé aux travaux, un groupe de musique, des clients fidèles et Éric Therry, premier adjoint de la commune, ont ainsi pu découvrir ce nouvel espace convivial et chaleureux qui porte à 32 le nombre total de couverts, quelle que soit la saison. Venez découvrir sa cuisine atypique très appréciée.





## Succès pour Baillon champêtre le 11 septembre

Une ambiance conviviale régnait dans les rues de Baillon, sous un beau soleil. Des exposants proposaient divers articles, accompagnés en musique par les Échos de Beauvilliers ou par le groupe Palm Rock. Les plus jeunes se sont amusés sur la structure gonflable, se sont fait maquiller ou ont fait une balade en poney ou encore dégusté de délicieuses crêpes... Ces animations étaient orchestrées par Co-Education Baillon.



## Nos jeunes Asniérois à l'Arc de Triomphe

Trois jeunes Asniérois ont rejoint les membres du Conseil Municipal des Enfants de Viarmes à Paris le 17 septembre dernier afin de raviver la flamme sous l'Arc de Triomphe. Cette participation a eu lieu à l'initiative de l'Association des anciens combattants. Les musiciens de Seugy en tenue ont accompagné cette cérémonie de morceaux choisis. Les jeunes garderont sans aucun doute un très beau souvenir de cet hommage en l'honneur de nos soldats morts au combat.



## Construction d'un pont piétonnier

Fin août, les membres de la commission environnement, en collaboration avec la SAB ont réalisé un projet commun : la réouverture du chemin le long de la nouvelle Thève et la réalisation d'un pont piétonnier. Dorénavant vous pouvez traverser la rivière au niveau du pont des longs boyaux à la confluence de l'Ysieux et de la Thève pour rejoindre le chemin de la Reine Hortense.







## La fête foraine est de retour à Baillon !



Après deux ans d'absence, les manèges, la pêche aux canards, les autos-tamponneuses et les confiseries reviennent pour le plus grand plaisir des enfants ! Les forains vous attendent les 21, 22, 23, 26, 28, 29 et 30 octobre. Pour les enfants des écoles maternelles et primaires, deux tickets offerts par la municipalité seront distribués en classe afin de bénéficier de deux tours

de manège ou d'autos-tamponneuses gratuits.



## État civil \*

**Naissance**  
Rose Braet - 08/06

## Mariage

Lucas Merdianin et  
Laura Costa - 09/07  
\* en fonction des autorisations de publication.



## Des permanences à votre service

- Bus du CIAS (Centre intercommunal d'action sociale):  
lundi 14 novembre, place de l'Église. Prise de rendez-vous au 06 43 60 03 32 ou [cias@c3p.fr](mailto:cias@c3p.fr)

- Architecte des Bâtiments de France : mercredi 9 novembre, de 9 h 30 à 12 h 30, en mairie de Viarmes au 01 34 09 26 26.



## Expressions directes

### Bien Faire pour Bien Vivre Groupe majoritaire du conseil municipal

Un cimetière, c'est quoi ? Un lieu de recueillement accessible facilement à tous. Il faut donc qu'on s'y sente bien et que cela soit beau. Que l'on puisse y passer du temps à l'ombre d'un arbre, assis sur un banc, dans le calme et les odeurs végétales, à peine troublé dans notre méditation par le bruit des insectes ou chant d'oiseau. Pour ça, l'équipe municipale doit faire un choix, veut-on un cimetière à l'ancienne, minéralisé, chaud, inadapté au réchauffement climatique et qui nécessitera beaucoup de main-d'œuvre pour repousser les « mauvaises » herbes et garder un aspect soigné ou préfère-t-on un cimetière tourné vers l'avenir, végétalisé, à la fois frais et beau, hâvre de paix et de biodiversité, avec des fleurs et des espaces arborés, des oiseaux qui se nichent et des allées au tapis herbeux qui étouffe les bruits perturbateurs ? Et si on y réfléchissait ?

En 2021, le PNR a proposé un programme sur la végétalisation, l'aménagement et la gestion des cimetières. Notre candidature a été retenue pour 2022. Un bureau d'études a proposé un diagnostic paysager et technique, des orientations d'aménagement avec des esquisses, un accompagnement dans le choix des plantes et enfin des conseils pour favoriser la biodiversité. Le programme se traduit par un engazonnement partiel des allées ainsi que par la plantation de vivaces, d'arbustes et d'arbres. De jolies fleurs, comme des coquelicots et des bleuets, viendront également embellir l'arrière des stèles. Les murs bénéficieront également d'un « coup de vert » grâce à des plantes grimpantes. La gestion écologique permettra ainsi de laisser la végétation s'épanouir tout en maîtrise afin de respecter ce lieu de mémoire. L'apparition spontanée d'herbes dans les allées ou entre les tombes ne sera pas une marque d'abandon ou de manque d'entretien mais le signe d'un environnement plus sain. En plus de créer un nouvel espace d'accueil de la faune et de la flore, ce cadre végétalisé offrira aux familles un lieu de recueillement plus agréable et apaisant.

Cette métamorphose implique une évolution de notre regard. Pourquoi ne pas transformer les cimetières en de véritables poumons verts ?



### Un Village Uni Groupe minoritaire du conseil municipal

Le conseil municipal du 19 septembre 2022 avait à l'ordre du jour l'adhésion de la ville de Lamorlaye au syndicat Mixte pour la Collecte et le Traitement des Eaux Usées des bassins de la Thève et de l'Ysieux (SICTEUB) pour la compétence assainissement.

La station d'épuration de Lamorlaye étant devenue obsolète, cette collectivité avait deux options, soit de reconstruire une station d'épuration ou de se brancher sur celle d'Asnières sur Oise.

Cette deuxième option a été préférée par le conseil municipal de Lamorlaye et les membres du SICTEUB notamment son Président Monsieur DESSE.

Ce soir-là, nous étions devant un marché de dupes, en effet nous devons donner un avis sur le principe de l'adhésion de cette commune au SICTEUB sans prendre connaissance de l'analyse des conséquences du rattachement à la station d'épuration d'Asnières sur Oise.

Pour prendre notre décision, nous n'avions aucun élément technique :

- La comparaison des coûts des deux options,
- Le tracé du réseau notamment dans le bois Bonnet mais aussi la largeur de la tranchée, la coupe des arbres, ...

Nous nous posons des questions sur cette option, non par égoïsme, mais simplement car nous avons des craintes sur l'environnement.

Par principe, il nous semble plus logique de traiter les eaux usées sur place que de les évacuer sur un long linéaire.

Malgré un débat constructif, on ne peut que regretter qu'une majorité relative des conseillers municipaux ont voté favorablement cette délibération et donner un chèque en blanc au SICTEUB.

Historiquement, notre commune a déjà subi cette situation notamment lors de la création de la station d'épuration. Pour rappel, elle devait être construite sur la commune de Noisy sur Oise (point le plus bas du réseau), celle-ci refusa la construction sur son territoire et demanda une fois la station terminée son rattachement !!!

Les dossiers traités par les syndicats intercommunaux sont des enjeux importants, à la fois sur le plan financier et environnemental, il demande une grande attention de la part des élus municipaux. Il est urgent de changer la méthode de travail et de prise de décision.